

COMPTE RENDU – COREPS Île-de-France
Groupe de travail 2024 « Travail et conditions de travail »
Réunion du mercredi 18 septembre 2024

Sur les participants au groupe de travail

1. Clémentine CHARLEMAINE (**Collectif (50/50)**) - clementine.charlemaine@gmail.com
2. Lucile MARTY (**FR-CIDFF**) - lmarty@fr-cidff-idf.com
3. Didier CARTON (**CCHSCT cinéma**) - didier.carton@cchscinema.org
4. Nadia BOUVART (**AUDIENS**) - nadia.bouvard@audiens.org
5. Leslie THOMAS (**CNC**) - Leslie.Thomas@cnc.fr
6. Agnès TOULLIEUX (**CNC**) - Agnes.Toullieux@cnc.fr
7. Saïd AREZKI (**ARACT**) - s.arezki@anact.fr
8. Jean-François FABRE (**France Travail**) - jean-francois.fabre@francetravail.fr
9. Nathalie DUONG (**CGT Spectacle**) - nduongtk@protonmail.com
10. Karine HUET (**CGT Spectacle**) - karine.huet@snam-cgt.org
11. Sophie LAINÉ DIODOVIC (**CGT Spectacle**) - diodovic@gmail.com
12. Christine NISSIM (**SCC-FSICPA**) - admin@surnaturalorchestra.com
13. Loredana RONCA (**SCC-FSICPA**) - laformulecollectif@gmail.com
14. Julie BERDUCQ-BOUSQUET (**SCC-FSICPA**) - theatretoiles@gmail.com
15. Olivier MICHEL (**PROFEDIM**) - direction@lapop.fr
16. Zoé BULLOT (**PROFEDIM**) - zoe.bulot@concertspirituel.com
17. Hélène PICHON (**PROFEDIM**) - helena.pichon@orchestredeschampselysees.com
18. Théo RUIZ (**SYNPASE**) - theo.ruiz@synpase.fr
19. Philippe ABERGEL (**SYNPASE**) - synpase@synpase.fr
20. Nicolas THIBAUT (**SYNDEAC**) - compagnieduhuitiemejour@gmail.com
21. Edouard CHAPOT (**SYNDEAC**) - edouard.chapot@theatre14.fr
22. Alice NISSIM (**Les Forces Musicales**) - alice.nissim@orchestre-ile.com
23. Thierry BORDAS D'ARMOR (**UNSA**) - thierry.d.armor@gmail.com
24. Annette VARINOT (**SNSP**) - a.varinot@theatrejacquescarat.fr
25. Claire GUILLEMAIN (**Cabinet POLITISMOS**) - claire@politismos-conseil.com
26. Isabelle GUENNEAU (**DRIETS**) - isabelle.guenneau@drieets.gouv.fr
27. Elsa MARTIN (**Conseil Régional IDF**) - Elsa.MARTIN@iledefrance.fr
28. Didier CORMIER (**DRAC IDF**) - didier.cormier@culture.gouv.fr
29. Stéphane ESNAULT (**DRAC IDF**) - stephane.esnault@culture.gouv.fr
30. Claudine PEREZ-GOUDARD (**DRAC IDF**) - claudine.perez-goudard@culture.gouv.fr
31. Séverine MAGRY (**DRAC IDF**) - severine.magry@culture.gouv.fr
32. Céline FABRE (**DRAC IDF**) - celine.fabre@culture.gouv.fr
33. Franck DARRAS (**DRAC IDF**) - franck.darras@culture.gouv.fr
34. Bénédicte BOISBOUVIER (**DRAC IDF**) - benedicte.boisbouvier@culture.gouv.fr
35. Isabelle RISBOURG (**DRAC IDF**) - isabelle.risbourg@culture.gouv.fr
36. Jean-Pierre DUFRANC (**DRAC IDF**) - jean-pierre.dufranc@culture.gouv.fr
37. Daphné ALAS LUQUETAS (**DRAC IDF**) - coreps-idf@culture.gouv.fr
38. Jean-Emmanuel DAO (**DRAC IDF**) - coreps-idf@culture.gouv.fr
39. Didier BENOIT (**DRAC IDF**) - didier.benoit@culture.gouv.fr
40. Marina WATREMEZ (**DRAC IDF**) - marina.watremez@culture.gouv.fr
41. Virginie MIRBEAU (**DRAC IDF**) - virginie.mirbeau@culture.gouv.fr
42. Fabien SPILLMANN (**DRAC IDF**) - fabien.spillmann@culture.gouv.fr

Sur le contenu des discussions

Cette réunion est intégralement consacrée aux questions des Violences et Harcèlements Sexuels et Sexistes (VHSS) dans les secteurs du spectacle vivant et enregistré.

La spécificité de l'Ile-de-France réside dans l'effet de masse : c'est la région où il y a le plus de tournages (français ou étrangers).

- **Mesdames Leslie Thomas et Agnès Toullieux pour le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).** *Le support de présentation disponible sur l'espace partagé.*

Depuis 2021, le CNC conditionne ses aides à la formation des mandataires sociaux sur les risques de VHSS, en conformité avec le Code du Travail. Ces formations sont désormais obligatoires pour que les entreprises puissent accéder aux financements (l'attestation délivrée à la fin de la formation doit être incluse dans le dossier de demande de financement). A noter que les tournages étrangers ne sont pas soumis à cette obligation (limite de la compétence de l'OPCO), sauf si le tournage a lieu majoritairement en France.

La formation, initiée en octobre 2020 et financée par l'AFDAS, se compose de deux volets : un premier en présentiel et un second en ligne pour une durée totale de cinq heures. À ce jour, 6 182 professionnels ont été formés. Cela concerne : les réalisateurs, les producteurs, les talents (+25% des scènes), les chefs de postes et l'ensemble des salariés sous contrat le jour où la formation se tient. Les formations incluent des modules sur l'identification des facteurs de risque, des mécanismes, la prévention et la gestion (ressources disponibles) des situations de VHSS.

Le CNC travaille à étendre le dispositif de prévention des VHSS dans le cinéma à d'autres secteurs de l'audiovisuel.

NB : Sur ce sujet, la DRAC Ile-de-France a envoyé un questionnaire l'année dernière à l'ensemble de ses structures labélisées et conventionnées et il en ressort que 90% d'entre elles sont bien informées ou en ordre de marche sur les préventions des VHSS. Les autres qui pour diverses raisons n'étaient pas entièrement opérationnelles sont relancées. A ce stade, aucune suspension n'a eu lieu.

- **Madame Clémentine Charlemaine pour le Collectif 50/50.** *Le support de présentation disponible sur l'espace partagé.*

Le Collectif 50/50 milite pour l'égalité des sexes et la prévention des VHSS dans l'industrie audiovisuelle depuis sa création en 2018. Le collectif a pour but de transformer les discussions sur l'égalité de genre en actions concrètes pour lutter contre les VHSS. Le collectif a notamment développé des chartes de parité et d'inclusion pour promouvoir l'égalité à tous les niveaux.

Le collectif a publié la *Bible 50/50*, un guide pour tous les professionnels destinés à instaurer une culture de respect et de non-discrimination, et développé un dispositif de mentorat qui a déjà accompagné 288 jeunes. Le collectif compte 1 000 adhérents annuels et emploie trois salariées permanentes pour coordonner les initiatives et assurer la diffusion des bonnes pratiques.

Le collectif produit des études et participe à des événements et tables rondes pour sensibiliser l'industrie à la parité et aux enjeux de VHSS. Il met l'accent sur le fait que la parité aide à lutter contre les VHSS, en réduisant les déséquilibres de pouvoir.

- **Madame Nadia Bouvart pour AUDIENS.** *Le support de présentation disponible sur l'espace partagé.*

La cellule d'écoute d'AUDIENS, créée en 2020 à la demande des partenaires sociaux et avec le soutien du ministère de la Culture, offre un soutien aux victimes de VHSS. Initialement dédiée aux secteurs du spectacle vivant et enregistré, la cellule a ensuite étendu son champ d'action aux arts visuels, aux artistes-auteurs, au secteur du jeu vidéo, à ceux des espaces de loisirs et à l'édition.

La cellule propose deux types d'entretiens :

1. Soutien Psychologique : Des conseillères formées aux enjeux des VHSS accompagnent les victimes dans le dépassement de leurs traumatismes. Ces entretiens sont confidentiels mais de courte durée ; après quelques séances, les victimes sont orientées vers des psychologues externes pour un suivi prolongé.
2. Conseils Juridiques : Les victimes peuvent bénéficier d'un accompagnement juridique comprenant des consultations avec des avocats. Ceux-ci les aident à qualifier les faits et à orienter leurs démarches, que ce soit pour le dépôt d'une plainte, l'accès à l'aide juridictionnelle, ou la recherche de couvertures d'assurance adaptées.

Depuis sa création, la cellule a reçu 1 494 appels et courriels, et 351 personnes ont été accompagnées par des experts. Parmi ces contacts, 83 % des personnes étaient des femmes, dont 52 % de victimes. Par secteur, 62 % des appels provenaient du spectacle vivant, 29 % du spectacle enregistré, 4 % des artistes-auteurs, et 2 % des arts visuels. Environ 27 % des situations signalées remontaient à plus d'un an, 54 % des cas impliquaient des supérieurs hiérarchiques, et 46 % relevaient d'agressions physiques. Les principaux obstacles pour les victimes sont les conséquences potentielles sur leur carrière, une compréhension floue des notions de VHSS et des contraintes financières.

AUDIENS poursuit sa collaboration avec ses partenaires pour promouvoir cette cellule auprès des victimes et des témoins, qui jouent un rôle clé dans la prévention des VHSS. Par ailleurs, la cellule offre un soutien psychologique aux référents VHSS, dont les missions peuvent s'avérer éprouvantes.

- **Monsieur Didier Carton pour le Comité pour l'Amélioration des Conditions de Travail dans le Cinéma (CCHSCT cinéma).**

Le CCHSCT cinéma est une instance paritaire créée en 1963 qui a pour mission d'améliorer les conditions de travail, notamment en matière de prévention des VHSS. Il intervient notamment sur les lieux de tournage pour sensibiliser les équipes aux VHSS et aux facteurs de risques liés aux conditions de travail (présence d'alcool, drogues, etc.). Il permet de répondre aux sollicitations, d'être un référent sur ces sujets pour les entreprises.

Le comité est une structure de dialogue social permettant aux partenaires sociaux de s'impliquer directement sur ces sujets et de solliciter les instances compétentes pour élaborer des dispositifs adaptés. Grâce à cette connexion avec le terrain, le CCHSCT a pu contribuer à la création des postes de référents et de coordinateurs d'intimité.

En collaboration avec le collectif 50/50, le CCHSCT cinéma a élaboré un livre blanc en 2019. Ce document sert de guide pour les professionnels sur les bonnes pratiques en matière de prévention.

Un CCHSCT existe également pour la branche de l'audiovisuel. Les participants de la réunion ont évoqué l'intérêt de créer un CCHSCT spectacle vivant.

- **Madame Lucile Marty pour le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (FR-CIDFF) d'Île-de-France.** *Le support de présentation disponible sur l'espace partagé.*

Le FR-CIDFF est un réseau d'accès aux droits. Il a une mission d'intérêt général et se compose d'associations de loi 1901 réparties dans toute la France. En Île-de-France, des permanences tout public et gratuites pour mener des actions d'écoute, de soutien et de prévention en faveur de l'égalité F/H et pour lutter contre le VHSS.

Le CIDFF s'adapte aux besoins des populations locales, avec des initiatives de terrain telles que le *Van Info Femmes* pour intervenir dans les zones rurales ou des événements culturels tels que les festivals.

Conclusions

- ➔ Problématiques spécifiques à l'Île-de-France : Le grand nombre de tournages rend le respect des normes plus difficile, surtout avec des équipes internationales non formées.
- ➔ Préoccupations sur la consommation d'alcool et de drogues : Cette culture est perçue comme particulièrement présente dans le secteur, et elle est liée à la précarité des projets.
- ➔ Évaluation des dispositifs actuels : Les participants ont relevé des limites aux dispositifs actuels et suggèrent de travailler aussi sur les politiques d'égalité, d'accès à l'emploi, et d'égalité salariale.

Liens utiles :

- Lutte contre les VHSS SV et arts visuels – ministère de la Culture : [Lutte contre les VHSS \(violences et harcèlement sexistes et sexuels\) dans le spectacle vivant et les arts visuels \(culture.gouv.fr\)](https://culture.gouv.fr/).
- Site du CNC : [Conditionnalité des aides du CNC – Formations contre les violences sexistes et sexuelles | CNC](https://www.cnc.fr/).
- Bible 50/50 : [bible 50-50 | Home \(bible5050.fr\)](https://bible5050.fr/).
- Cellule d'écoute AUDIENS : [Viol / Harcèlement sexuel / Violences sexistes & sexuelles dans la culture \(violences-sexuelles-culture.org\)](https://violences-sexuelles-culture.org/).
- Van Info Femmes FR-CIDFF : [Van Info Femmes / FR-CIDFF-Ile de France](https://vaninfofemmes.fr/).
- Kit de prévention VHSS - CCHSCT cinéma : <https://www.cchscinema.org/kit-de-prevention-violence-harcelement-sexuel-sexisme/>.
- Actions VHSS AFDAS : [Agir en faveur de la lutte contre les violences et les harcèlements sexistes et sexuels \(VHSS\) | Afdas](https://afdassocial.com/).

Sur les attendus pour le prochain groupe de travail (5 décembre 2024)

Les participants ont soulevé la nécessité de faire quelques **ajustements méthodologiques** :

- Rendre les supports de présentation accessibles en amont
- Alléger le contenu des présentations et/ou réduire le nombre d'intervenants pour éviter d'avoir trop d'informations descendantes et laisser de la place aux échanges.
- Séparer la réunion en deux parties et prévoir une pause de 10 minutes au milieu.
- Limiter la durée de la réunion à 2h30.

Les participants ont émis le souhait de travailler sur la **gestion de la charge de travail liée aux dossiers de demandes de subventions aux appels à projet**.